




U13-14M et U13-14F





Votre enfant participera à des parties sous supervision de nos entraîneurs bénévoles. Dans le cadre des parties tous les joueurs profiteront d'un temps de jeu égal.


| Catégories | Année de naissance | Groupe | Activité | Parc | Soir | Heure | Jusqu'au 26 mars | Prix après le 26 mars |
|------------|--------------------|---------|----------|-----------------------|---------------------------|----------------|------------------|-----------------------|
| U13-14M* | 2005-2006 | Garçons | 1 partie | Parc Edmour-J. Harvey | Mardi ou Jeudi (variable) | 18h00 ou 19h00 | 155\$ | 175\$ |
| U13-14F* | 2005-2006 | Filles | | Parc Gauthier | Mercredi | | | |

*Le club de soccer de Sainte-Julie vous invite à se joindre à son équipe de bénévoles en [cliquant ici](#).

| | |
|---|---|
|  | Équipements inclus : un chandail, un short et des bas de soccer. |
| | Équipements requis : souliers à crampons, protège-tibias et une gourde d'eau. |

| | |
|---|---|
|  | Est-ce que votre enfant porte des lunettes pour la correction de la vue? Saviez-vous que les seules lunettes acceptées sur le terrain sont les lunettes de sport ou les lunettes de protection par-dessus les lunettes correctrices. Nous vous invitons à prendre connaissance du présent mémo émis par Soccer Québec et nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration en prévoyant l'achat avant le début de la saison de soccer. |
|---|---|

| | |
|---|---|
|  | Il est interdit de porter des bijoux (chaînes, colliers, bracelets, bagues, etc.). Les bracelets médicaux sont permis mais leurs chaînes doivent être recouvertes par une bande adhésive ou un serre poignet en éponge. |
|---|---|

| | |
|---|---|
|  | Les cheveux ne doivent pas obstruer la vue, si c'est le cas, ils devront être attachés avec un élastique. Il est aussi interdit de porter des barrettes ou des accessoires en métal pour retenir les cheveux. |
|---|---|

Dates importantes

- 28 avril : Séance d'évaluation des joueurs au CMR (horaire à suivre).
- Semaine du 20 mai : Première semaine de soccer.
- Semaine du 29 juillet : Semaine de relâche et reprise des parties annulées lors de la saison régulière.
- Semaine du 12 août : Dernière semaine de soccer.
- Semaine du 19 août : Semaine de reprise des parties annulées lors des séries.
- 24 août : Fête du soccer au parc NP Lapierre.

Inscription en ligne ici!

Le paiement doit se faire par carte de crédit au moment de l'inscription pour les inscriptions en ligne.

- Inscriptions en personne pour paiement par chèque ou en argent comptant au Pavillon Thérèse-Savard-Côté au parc Jules Choquet aux dates suivantes :
 - Mercredi 3 avril de 18h00 à 20h00
 - Samedi 13 avril de 9h00 à 11h00
 - Mardi 7 mai de 18h00 à 20h00
- Le club peut modifier l'horaire des activités sans préavis.
- Le club se réserve le droit d'annuler une inscription ou une catégorie s'il n'y a pas assez de joueurs ou bénévoles.
- **L'entraîneur bénévole de votre enfant prendra contact avec vous quelques jours avant le début de la saison (mi-mai).**
- La politique de remboursement du club de soccer se trouve sur le site Internet.